



ACADÉMIE DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation académique à l'action culturelle

Délégation académique à l'action culturelle

Référence : 2024-191

Julien Baudry

Mél : julien.baudry@ac-strasbourg.fr

Adresse postale

6 rue de la Toussaint

67975 Strasbourg cedex 9

Strasbourg, le 17 septembre 2024

Le recteur de l'académie de Strasbourg
à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

s/c de messieurs les IA-DASEN
du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Objet : Appel à projets « Protéger l'environnement, j'adhère ! » (PEJ)

L'[Ariena](#) (Réseau d'éducation à la nature et à l'environnement en Alsace) propose pour la 28^{ème} année, en partenariat avec l'Académie de Strasbourg, le GIP-ACMISA et d'autres partenaires publics et privés, l'[opération « Protéger l'environnement, j'adhère ! »](#) (PEJ).

Ce dispositif invite les classes à explorer sur une grande partie de l'année scolaire (de décembre à juin) une thématique directement reliée à leur environnement local. Tout au long des projets, les élèves seront amenés à être en contact direct avec le terrain et la nature et aboutiront à la mise en place d'actions concrètes visant la préservation de l'environnement.

Un projet PEJ comprend l'accompagnement pédagogique et technique d'un animateur professionnel de l'éducation à la nature et à l'environnement d'une [structure membre du réseau Ariena](#) au cours de 5 séances d'animation d'une durée de 2 à 3 heures, soit :

- 10 à 15h pour les classes du secondaire (collège et lycée) ;
- 15h pour les classes maternelles et élémentaires.

Une pré-inscription du projet sera à faire sur la **plateforme ADAGE** de l'Éducation nationale. Le dossier de candidature, co-construit avec l'association partenaire sera à envoyer au **format PDF pour le 8 novembre 2024 au plus tard**, à la coordinatrice du dispositif à l'Ariena ; Viviane LIRON viviane.liron@ariena.org / 03 88 58 38 47

Vous trouverez l'ensemble des renseignements nécessaires (critères d'attribution, procédure à respecter pour constituer un dossier, dossier de candidature) sur le site <http://pej.ariena.org/marche-suivre/>

Vous pouvez également prendre contact auprès des conseillers pédagogiques départementaux *sciences, technologie et développement durable* (pour le primaire) et de l'enseignant relais auprès de l'Ariena (pour le secondaire), dont les coordonnées figurent dans la plaquette de présentation ci-jointe.

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion la plus large possible de cet appel à projets qui s'inscrit dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PÉAC) des élèves.

Pour le recteur et par délégation
La déléguée académique à l'éducation
artistique et à l'action culturelle

Peggy Gattoni